

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA CONSTRUCTION, DE L'URBANISME
ET DE L'HABITAT

DIRECTION DU CADASTRE ET DE
LA TOPOGRAPHIE

SERVICE ADMINISTRATIF ET
DU PERSONNEL

30/I/84 - M.F./L.G.-

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix.

-:-

84/913 du 19/10/84

DECRET N° _____/MFCUH/DCT/SAT.

Portant Titularisation et Nomination au
titre de l'année 1982 de Monsieur KINTSA
Jacques, Ingénieur Stagiaire
des cadres de la catégorie 4, hiérarchie
I des Services Techniques (Travaux Publics)

LE PREMIER MINISTRE,

(/ I S A S :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u l'ordonnance n° 18/84 du 23-6-84 portant modification de cer-
taines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la Loi n° 15/62 du 3 Février 1962, portant Statut Général des
Fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958, fixant le règlement sur la
solde des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 66/90/FP du 3 Mars 1960, fixant le Statut commun
des cadres de la catégorie I des Services Techniques ;
(/u le Décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962, fixant le régime des
rémunérations des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 62/197/FP du 5 Juillet 1962, fixant les catégories
et hiérarchies des cadres créées par la Loi 15/62 du 3 Février 1962, por-
tant Statut Général des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 63/81/FP du 26 Mars 1963, fixant les conditions
dans lesquelles sont effectués les stages probatoires que doivent subir
les Fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8 ;
(/u le Décret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglementant
l'avancement des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974, abrogeant et remplaçant
les dispositions du Décret n° 62/196/FP du 5 Juillet 1962, fixant les
échelonnements indiciaires des Fonctionnaires ;
(/u le Décret n° 84/856 du 08-08-1984 portant nomination du
Premier Ministre,
(/u le Décret n° 84/856 du 13-08-1984 , portant nomination des
Membres du GOUVERNEMENT
(/u le Décret n° 84/860 du 20-08-84 portant organisation des
intérims des Membres du Gouvernement
(/u le Décret n° 82-198/FP du 5-7-1982, relatif à la nomi-
nation et à la révocation des fonctionnaires des cadres de
l'Etat ;
(/u le Procès-Verbal de la Commission Administrative Paritai-
taire d'avancement en date du 13 Avril 1984 ;

D E C R E T :

Article 1er : Monsieur KINTSA Jacques, Ingénieur Stagiaire des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Travaux Publics) en service à l'Institut Géographique est titularisé et nommé au 1er échelon de son grade, à compter du 27 Août 1982. ACC = Néant.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 27 Août 1982, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./.-

BRZSAVILLE, le 19 OCTOBRE 1984

Par le Premier Ministre,

Le Ministre des Travaux Publics
de la Construction, de l'Urbanisme
et de l'Habitat,

Ange Edouard POUNGUI.-

Lieutenant-Colonel Benoit MOUNDELE-NGOLIC.-

Le Ministre des Finances et
du Budget,

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la
Réforme de la Fonction Publique et de
la Prévoyance Sociale,

Itini Ossetoumba LEKOUNDZOU.-

Bernard COMBO MLESIONI.-

EMPLACEMENTS :

- J.O.R.F.C.....	2
- DGTFF/DFP.....	2
- D.G.B.....	2
- D.C.F.....	2
- MTPCUH.....	2
- D.C.T.....	3
- INST.GEOGR.....	3
- INTERESSE.....	1
- DOSSIER.....	3
- SGCN/BC.....	2
- ARCHIVES.....	3